

REPUBLIQUE FRANÇAISE	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n° 2022.06.42 Du 6 décembre 2022</b>
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	<p>Objet : Relais Petite Enfance : modification du règlement de fonctionnement</p> <div data-bbox="962 443 1434 557" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-42-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div>	
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33	Vu l'article L214-2-1 du code de l'action sociale et des familles,	
POUR : 33	Vu l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renommant les Relais d'Assistants Maternels (RAM) en « Relais Petite Enfance » (RPE),	
PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE	Vu la circulaire n°2021-014 du 1 <sup>er</sup> décembre 2021 de la Caisse d'Allocations Familiales diffusant le référentiel national des relais petite enfance, nouveau document de référence déclinant l'ensemble des missions des RPE ainsi que les attendus de la branche Famille à leur égard pour le versement de la prestation de service et du bonus relatif aux missions renforcées,	
<p><u>Les Maires-adjoints</u></p> <p>Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p>	<p>Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sociale Jeunesse Famille, réunie le 23 novembre 2022,</p> <p>Considérant qu'il convient d'approuver les modifications du règlement de fonctionnement des Relais Petite Enfance au regard des évolutions réglementaires, dans un souci de plus grande cohérence et de lisibilité de leur action et de leur offre de service qui s'adresse à la fois aux parents et aux professionnels,</p>	
<p><u>Les Conseillers</u></p> <p>Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p>	<p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>D'approuver les modifications du règlement du Relais Petite Enfance ci-annexé.</p> <p>D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec la présente délibération.</p> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p> <div data-bbox="523 1720 959 1991" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 14/12/22 et de sa publication le 16/12/22</p> <p>Le Maire Par déléguation  Aude BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="1109 1720 1476 1915" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p> </div>	
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ		

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE LABORDE NATHALIE PEYRON A SOPHIE TRINIAC JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE D'ESTEVE CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS THOMAS	
---	--